



Institut québécois de
planification financière

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**PRIX DE JOURNALISME EN LITTÉRATIE FINANCIÈRE 2014 : L'IQPF INVITE LES
JOURNALISTES DU QUÉBEC À SOUMETTRE LEUR CANDIDATURE**

Montréal, le 4 février 2014 – L'Institut québécois de planification financière (IQPF) est heureux d'annoncer le lancement de la période de mise en candidature de son Prix de journalisme en littérature financière 2014. La remise du prix aura lieu en juin prochain, lors du congrès annuel de l'IQPF, dans le cadre d'une grande soirée gala qui soulignera le 25^e anniversaire de l'Institut.

Le Prix de journalisme en littérature financière de l'IQPF est décerné annuellement à un journaliste québécois qui contribue, par ses actions, son implication et son rayonnement, à éduquer financièrement les Québécois et, de ce fait, contribue au rayonnement de la planification financière. Cette reconnaissance sera accompagnée d'une bourse de 2000 \$ qui sera remise à *Jeunes Entreprises du Québec*, au nom du gagnant. Soulignons que madame Stéphanie Grammond, chroniqueuse à La Presse, a été la première lauréate du prix en 2012 et que monsieur Gérald Fillion, journaliste à Radio-Canada et RDI, a reçu le prix en 2013.

« Depuis maintenant un quart de siècle, l'IQPF s'investit pour aider les Québécois et Québécoises à bien gérer leurs finances personnelles, tout en protégeant leurs intérêts. Dans la réalisation de cet ambitieux mandat, les journalistes représentent des partenaires et des alliés incontournables, car ils sont souvent la première source d'information financière pour le grand public. Plus l'information véhiculée dans les médias est de qualité, plus les gens seront à même de prendre des décisions éclairées, et c'est pourquoi nous sommes fiers de reconnaître le professionnalisme et la rigueur des journalistes d'ici », de déclarer la présidente-directrice générale de l'IQPF, madame Jocelyne Houle-LeSarge.

Conditions d'admissibilité

1. Le candidat doit être un journaliste de la presse écrite, de la radio, de la télévision ou du Web, qui est non affilié et non diplômé de l'IQPF.
2. Le candidat admissible contribue à l'éducation financière des Québécois et des Québécoises.
3. Il doit s'être distingué récemment, soit dans les cinq dernières années précédant la mise en candidature.
4. Il doit s'être distingué par les efforts qu'il a déployés par le biais des médias, par sa participation à des tribunes publiques, etc.
5. Sa contribution doit être en lien avec la vision, la mission et les valeurs de l'IQPF.
6. Le candidat doit présenter un dossier (papier ou électronique) étayant les cinq critères précédant.
7. Le Prix de journalisme en littérature financière de l'IQPF est un prix à vie et ne peut être remis qu'une seule fois à la même personne.



Institut québécois de
planification financière

Comment participer?

La candidature doit être soumise par deux individus et elle doit être reçue au plus tard le 28 mars 2014 à 16 h au bureau de l'IQPF ou par courrier électronique. Veuillez noter qu'un journaliste peut présenter lui-même sa candidature avec l'appui d'une autre personne et que la participation est gratuite.

Pour tous les détails et pour obtenir le formulaire de mise en candidature, rendez-vous au <http://www.iqpf.org/informations-medias/prix-journalisme.fr.html> ou écrivez-nous à mdepraz@iqpf.org.

L'IQPF vous remercie de votre précieuse collaboration et vous invite à transmettre l'information à vos collègues journalistes.

À propos de l'IQPF

Depuis sa création en 1989, l'Institut québécois de planification financière (IQPF) est le seul organisme québécois autorisé à décerner le diplôme de planificateur financier. Sa principale raison d'être est de former les meilleurs professionnels en planification financière et de les accompagner dans leur développement professionnel pour qu'ils demeurent à la fine pointe des nouveaux développements, assurant ainsi la protection du public. L'IQPF compte actuellement près de 5000 affiliés. Visitez le site www.iqpf.org pour en savoir plus.

-30-

Source : IQPF

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Hélène Berger
Vice-présidente et directrice des communications
IQPF
Tél. : 514 767-4040 ou 1-800-640-4050, poste 247
hberger@iqpf.org

Liette Pitre
Responsable des communications
IQPF
Tél. : 514 767-4040 ou 1-800-640-4050, poste 235
lpitre@iqpf.org